



Citation a partie civile devant cour d'appel

Par **DIL**, le **08/05/2013** à **21:49**

bonjour,

Je suis convoquée en tant que partie civile devant la cour d'appel. Suite au premier jugement, la prévenue a fait appel.

Ceci se déroule dans une semaine.

Voici mes questions:

- 1/comment me procurer les pièces de la partie adverse
- 2/comment fournir a la partie adverse et au tribunal mes pièces
- 3/dois je m'y rendre pour pouvoir bénéficier des indemnités réclamées
- 4/combien de temps cela dure? le "verdict" est il rendu a la fin de l'audience?

MERCI

Par **chris_idv**, le **11/05/2013** à **21:31**

Bonjour,

- 1) demandez à l'avocat(e) de la prévenue qui fait appel
- 2) via votre avocat
- 3) ce n'est pas obligatoire, mais c'est toujours mieux
- 4) ... Le temps nécessaire pour que les juges se prononcent. Le verdict pénal et les éventuels

dommages et interets sont communiqués bien plus tard

Cordialement,

Par **DIL**, le **12/05/2013** à **16:22**

merci nous n'avons pas d'avocats et je ne sias pas si la prévenue en a ; la secrétaire de la cour d'appel m'a dit que la prévenue appelait tous les jours

merci,